

Autonomie : Jean-Christophe Combe annonce la création d'une Journée nationale des aides à domicile

Le 22 septembre 2022

« Une journée nationale des aides à domicile aura lieu chaque 7 août, date d'anniversaire de la loi ayant créé la 5^{ème} branche de la sécurité sociale dédiée à l'autonomie », a annoncé Jean-Christophe Combe, Ministre des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, lors de l'Assemblée Générale de la Fédésap, 1^{ère} fédération des entreprises de Services à la Personne, qui s'est tenue le 22 septembre. Cette initiative est une « reconnaissance sur la place des aides à domicile dans notre société » et vise à donner un « coup de projecteur » sur un métier en tension. Le Ministre rencontrera l'ensemble des fédérations du secteur pour préparer la 1^{ère} édition en 2023.

Les aides à domicile sont au nombre de 400 000. Ce chiffre va rapidement passer à 500 000 compte tenu du vieillissement de la population. D'ici 2030, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie va doubler, les générations du *papy-boom* entrant progressivement dans la grande dépendance. Selon la DARES, 305 000 emplois supplémentaires devront être créés et environ 200 000 intervenants à domicile partant en retraite remplacés.

Mais les métiers du domicile souffrent d'un manque d'attractivité et d'une pénurie de recrutement.

Or, plus de 90% des Français veulent vieillir à domicile. Jean-Christophe Combe a rappelé que le Gouvernement avait fait du virage domiciliaire le cœur de sa politique en faveur des personnes âgées. D'ailleurs, le « bien vieillir » est l'un des six chantiers du Conseil National de la Refondation (CNR), voulu et lancé par le Président de la République.

« Pas de virage domiciliaire sans les aides à domicile »

L'ancien directeur général de la Croix rouge a souligné le rôle de 1^{ères} lignes des aides à domicile pendant la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid. « *La société ne doit pas oublier ce qu'elle vous doit* », s'est-il exclamé.

Inscrire une journée dédiée aux aides à domicile dans le calendrier officiel des journées nationales est une reconnaissance forte de la Nation de l'importance et du professionnalisme des intervenants à domicile, « *qui prennent soin et accompagnent les personnes vulnérables dans leurs gestes de la vie quotidienne* ».

La journée nationale des aides à domicile (JNAAD) « *renforcera la prise de conscience des Français dans ce qu'est la perte d'autonomie et le handicap* », selon le Ministre des solidarités, qui a aussi précisé que « *plusieurs initiatives concrètes, relayées notamment par le ministère des solidarités, la caisse nationale de solidarité et l'autonomie (CNSA), les départements et les médias* » pourront être mises en œuvre : « *colloques, forums, cafés-citoyens, portraits d'intervenants à domicile, campagne d'affichage, site internet, vidéos, création de prix pour récompenser des initiatives de terrain les plus créatives, expositions, etc.* »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

S'inspirer des bonnes initiatives : l'exemple québécois

La journée nationale des aides à domicile n'est pas une première dans le monde. Le Québec a précédé la France en la matière. Une « Journée des préposées et préposés de l'aide à domicile » y a été instaurée en 2017, à l'initiative du réseau des Entreprises d'Économie Sociale en Aide à Domicile (EÉSAD). Elle a désormais lieu, chaque année, le dernier mercredi du mois de mai. Animée par l'ensemble des acteurs du secteur du « prendre soin » (expression québécoise), cette journée s'est progressivement installée dans le paysage et mobilise de plus en plus d'acteurs.

[Voir l'annonce de Jean-Christophe Combe en vidéo.](#)

À propos de la Fédésap :

La Fédésap est la 1^{ère} fédération des Services à la Personne et de proximité en nombre d'entreprises. Fondée en 2007 par des dirigeants d'entreprises, la Fédésap représente les intérêts des entreprises de Services à la Personne et de Maintien à Domicile contribuant ainsi au développement de la filière du Domicile. La Fédésap fédère plus de 3 400 structures qui accompagnent chaque année plus de 660.000 personnes ou familles grâce au professionnalisme de quelques 130 000 salariés. Elle accompagne sur les territoires la mise en œuvre des politiques familiales, du handicap et de l'autonomie dans une logique de co-construction avec les élus et les tutelles.

Contact presse :

Diana Mazelin

Responsable communication

@ : dmazelin@fedesap.org